

Tous les conseillers sont présents.

## **T**errain de M. Gilbert JACQUAND, situé rue du Puits des Bordes.

M. JACQUAND a déposé une demande d'urbanisme afin de partager sa parcelle pour en faire deux lots à bâtir. Dans ce projet, un des lots est accessible par la ruelle enherbée, étroite et non carrossable. Pour ces motifs, le maire a refusé l'autorisation d'urbanisme le 18 avril dernier.

De plus, les deux lots situés en face de la parcelle de M. JACQUAND, aujourd'hui propriété de MM. GREGOIRE et MANDON ont été aménagés de façon à ne pas emprunter la ruelle.

Une rencontre avec M. JACQUAND, son mandataire et son géomètre a permis de faire le point sur ce dossier. Les différentes possibilités d'accès proposées par le géomètre sont présentées au conseil municipal. Après examen, et sachant que la commune n'envisage pas de réfection lourde et coûteuse de la ruelle, le conseil décide de retenir l'option en « queue de poêle ». C'est-à-dire, accès au deuxième lot par un chemin parallèle à la rue du Puits des Bordes. (Schéma similaire à celui des propriétés de MM. GREGOIRE et MANDON).

## **P**rise d'eau près du Cimetière :

Le maire fait part au conseil du devis adressé par la Lyonnaise des Eaux pour le déplacement de la prise d'eau située en face du cimetière. Cette prise d'eau, utilisée en partie par les agriculteurs, sera installée sur le parking en haut du terrain de sports, futur lieu d'implantation de la salle de rencontres et loisirs. Le devis comprend également la pose d'un compteur.

Le montant des travaux s'élève à 1 787 euros. Le devis est accepté par les conseillers.

## **M**arche des Fontenis

Elle a lieu dimanche 1<sup>er</sup> juillet. Vous trouverez ci-joint le feuillet concernant cette rencontre ainsi que les modalités qui s'y rapportent, notamment la possibilité de vous restaurer le midi si vous le souhaitez en réservant votre plateau-repas préparé par la boucherie Chevallot de Lamargelle.

Pour les inscriptions, voir avec M. Patrick LE DENMAT (03.80.35.07.31)



.../...

### **F**eu d'artifice du 13 juillet

Le traditionnel feu d'artifice aura lieu cette année à CHENEROILLES.  
Rendez-vous sur le site à partir de 22 h pour le début du spectacle aux environs de 22h30.

### **J**ournée du 14 juillet

Le 14 juillet 2012 est un samedi. Le conseil propose d'organiser cette journée de la façon suivante : activités l'après-midi (animations ou jeux divers selon les âges) et repas en soirée.

Le planning sera affiné par le comité des fêtes et vous parviendra ultérieurement.

### **S**ICECO :

Une visite sur le terrain est prévue mercredi 13 juin pour l'implantation des candélabres sur le chemin de la Grand Vie à Francheville ainsi que Chemin des Combes et rue des Beaux Verds à Prairay.

### **D**erniers affichages réglementaires en mairie :

- Arrêté cadre de préservation de la ressource en eau.
- Arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation d'une carrière à Cestres.
- Arrêté préfectoral fixant les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse pour la saison 2012-2013

### **« FRANCHEVILLE, son histoire, ses monuments. »**

Cet ouvrage a été réalisé par Patrice VACHON et Pierre DROUOT.

Au fil des pages, avec de nombreuses illustrations, vous découvrirez le village de Francheville depuis son origine.

Quelques exemplaires ont été déposés à la mairie. Ils sont en vente au prix de 15 euros l'unité. Les personnes intéressées pourront se procurer ce livre lors des jours de permanence du secrétariat.

